

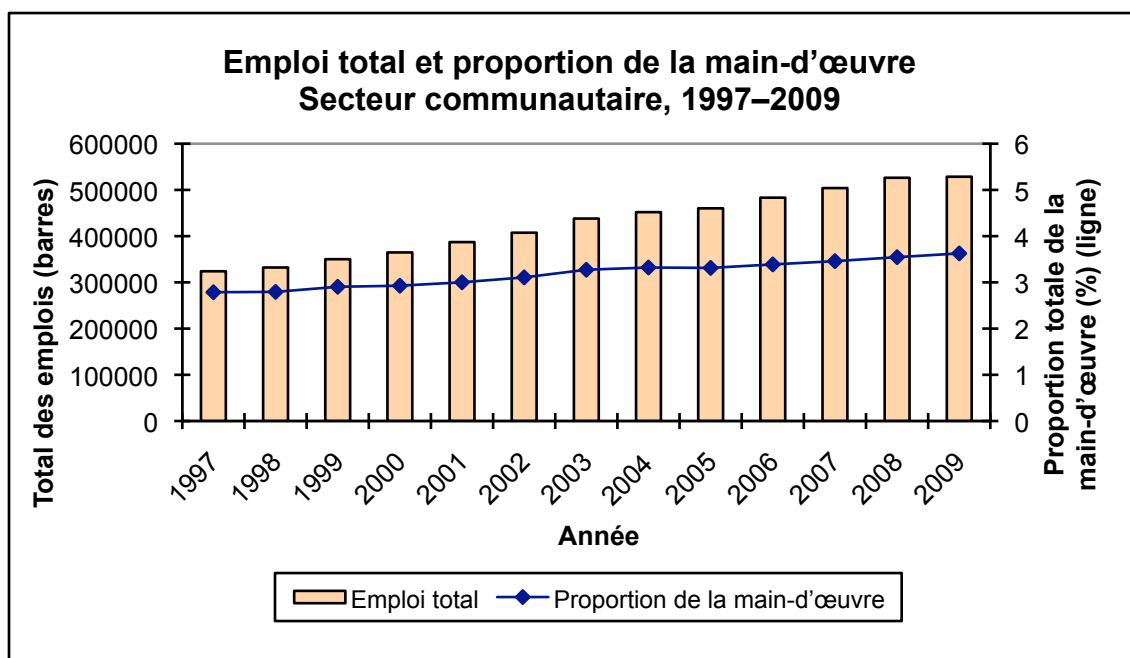
# Tendances et enjeux

## Tendances de l'emploi dans les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM), 1997-2009

Les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) constituent un sous-ensemble des organismes sans but lucratif et représentent 22 % du secteur communautaire en fonction du produit intérieur brut (PIB). Les ISBLSM comprennent les organisations qui ne génèrent pas de profits pour leurs propriétaires, qui sont distinctes du gouvernement, et qui offrent des services aux personnes gratuitement ou pour une

valeur nominale. Cette catégorie n'inclut pas les organisations du secteur communautaire élargi (hôpitaux, collèges et universités), ni les organisations communautaires qui chargent pour leurs services des frais au prix du marché. La classification ISBLSM est utilisée par Statistique Canada et par les organismes de statistique d'autres pays afin de compiler l'information sur le secteur communautaire<sup>1</sup>. Les données de Statistique Canada montrent les tendances de l'emploi dans les organisations communautaires au fil du temps, tant à l'échelle nationale que provinciale. Le présent rapport examine les tendances de l'emploi dans le secteur à l'échelle nationale, pour la période 1997-2009.

Au Canada, le secteur communautaire ou sans but lucratif est une composante clé de l'économie nationale; il offre aux collectivités et aux individus des biens, des programmes et des services, et emploie un grand nombre de personnes. Le secteur comprend des travailleurs dans différents domaines, entre autres : soins de santé, services sociaux, éducation, sports et loisirs, arts et spectacles, et religion. Les organisations communautaires enrichissent les collectivités, fournissent d'importants programmes et services, et représentent un secteur économique majeur.



1. Pour de plus amples renseignements sur les ISBLSM, veuillez consulter l'annexe.

L'emploi dans le secteur communautaire représente une proportion grandissante de l'emploi total au Canada. En utilisant les données sur l'emploi total pour les ISBLSM, ainsi que les données sur l'emploi total au Canada de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH), nous pouvons examiner les tendances de l'emploi au fil du temps. Alors que le secteur représentait 2,8 % de l'emploi total en 1997, cette proportion a atteint 3,6 % en 2009. En fait, la croissance de l'emploi dans le secteur des ISBLSM a dépassé la croissance de la main-d'œuvre totale pour six des

dix dernières années. En 1997, la première année pour laquelle des données sont disponibles, on comptait 324 000 emplois dans le secteur communautaire canadien. En 2009, l'emploi dans le secteur avait augmenté de près des deux tiers pour se chiffrer à 528 580. À l'échelle nationale, le secteur a connu une croissance constante année après année, même si le rythme de cette croissance variait considérablement pour atteindre un sommet de 7,5 % en 2003 et seulement 0,4 % pendant la récession en 2009.

### Emploi total, EERH et ISBLSM, et proportion de l'emploi dans les ISBLSM

Total de l'emploi et proportion de l'emploi, institutions sans but lucratif au service des ménages, Canada, 1997-2009													
	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Total de l'emploi, EERH	11 565 536	11 793 728	11 962 676	12 395 511	12 821 515	13 031 258	13 274 148	13 425 697	13 650 770	14 032 161	14 362 160	14 634 923	14 325 508
Total de l'emploi, ISBLSM	324 000	332 170	350 135	364 770	387 140	407 435	438 045	451 920	460 175	483 255	504 010	526 300	528 580
Proportion de l'emploi, ISBLSM	2,8	2,8	2,9	2,9	3,0	3,1	3,3	3,4	3,4	3,4	3,5	3,6	3,7

Statistique Canada, CANSIM 383-0010; Statistique Canada, Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH), CANSIM 281-0025.

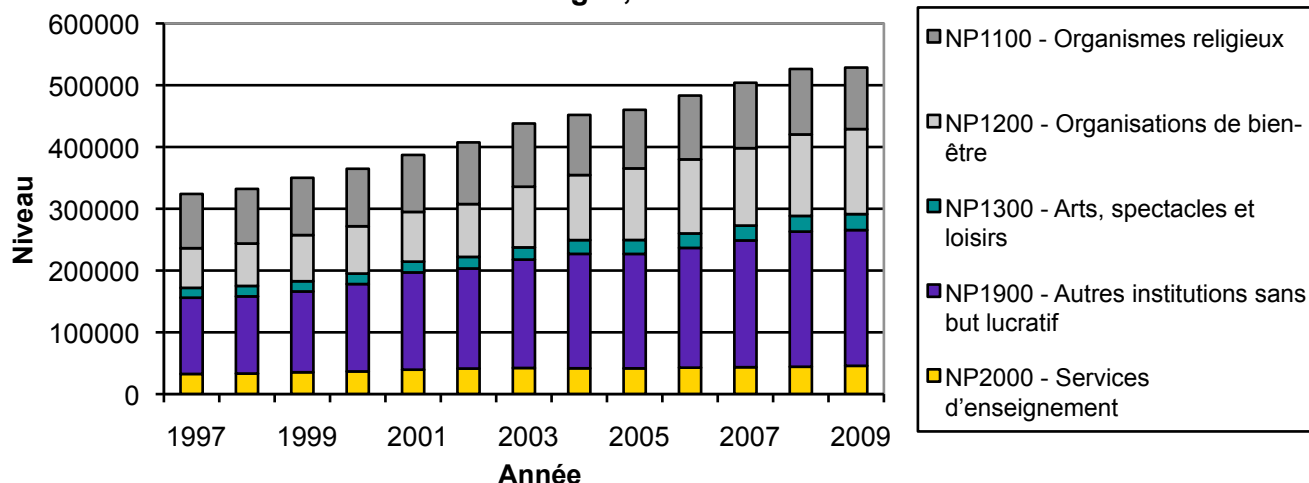
## AU SUJET DES DONNÉES

Les données sur le secteur communautaire qui sont utilisées pour le présent rapport proviennent de la Division des comptes des revenus et des dépenses, Direction du système de comptabilité nationale, de Statistique Canada. Les données mesurent la productivité et le produit intérieur brut pour un segment du secteur communautaire connu sous le titre Institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM). On peut trouver les données agrégées sur le secteur dans la publication annuelle de données du Compte satellite des institutions sans but lucratif et du bénévolat (no de catalogue 13-015-X), ainsi que dans le tableau 383-0010 de CANSIM.

Les lecteurs remarqueront peut-être que les estimations d'emploi pour les ISBLSM diffèrent de façon significative des estimations de l'Enquête nationale auprès des organismes sans but lucratif et bénévoles (ENONB), qui a été réalisée en 2003, car les deux sources définissent le secteur différemment. La catégorie ISBLSM est un sous-ensemble des organismes sans but lucratif et représente environ 22 % de tout le secteur communautaire en fonction du produit intérieur brut (PIB). Cette proportion est moins importante que le secteur sans but lucratif « de base » (tous les organismes sans but lucratif, à l'exception des hôpitaux, des collèges et des universités), qui a servi dans le passé à produire beaucoup d'estimations.

Outre les données sur les ISBLSM, on s'est servi des données de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH) pour établir la proportion de la main-d'œuvre totale. Ces données sont offertes dans une série de données désaisonnalisées de CANSIM, publiées mensuellement (tableau 281-0025).

## Emploi total dans la catégorie Institutions sans but lucratif au service des ménages, 1997–2009



## Emploi par sous-catégorie ISBLSM

Pour mieux décrire le secteur, les données de Statistique Canada pour la catégorie ISBLSM sont divisées en cinq sous-catégories : organismes religieux; organisations de bien-être; arts, spectacles et loisirs; autres institutions sans but lucratif; services d'enseignement. L'examen de ces sous-catégories permet de mieux connaître les composantes du secteur. Il convient de souligner que les sous-catégories ne correspondent pas tout à fait aux codes du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) qui sont couramment utilisés pour classer les entreprises et les organisations dans les données sur l'emploi et sur la productivité au Canada; toutefois, les sous-catégories nous fournissent une subdivision du secteur.

La figure ci-dessus démontre que la proportion de l'emploi total demeure relativement stable

pour chaque sous-catégorie, au fil du temps. La catégorie « Autres », qui est la plus importante et qui comprend toutes les organisations communautaires qui n'appartiennent à aucune des quatre autres sous-catégories, a connu une croissance constante ces 12 dernières années et compte la plus grande proportion de l'emploi total pour toutes les périodes indiquées. L'emploi augmente également de façon constante dans la sous-catégorie NP1200 - Organisations de bien-être; dans ce groupe, l'emploi a plus que doublé de 1997 à 2009, passant de 64 170 à 137 620. Le tableau suivant offre une répartition de l'emploi pour chaque sous-catégorie du secteur.

Les niveaux d'emploi dans la sous-catégorie NP1100 - Organismes religieux ont fluctué ces 12 dernières années. L'emploi a chuté de façon significative de 2003 à 2005, alors que plus de 7 500 emplois ont été perdus, avant de rebondir en 2006, année où 8 480 emplois se sont ajoutés pour atteindre un sommet jusque-là inégalé.

### Emploi par sous-catégorie ISBLSM

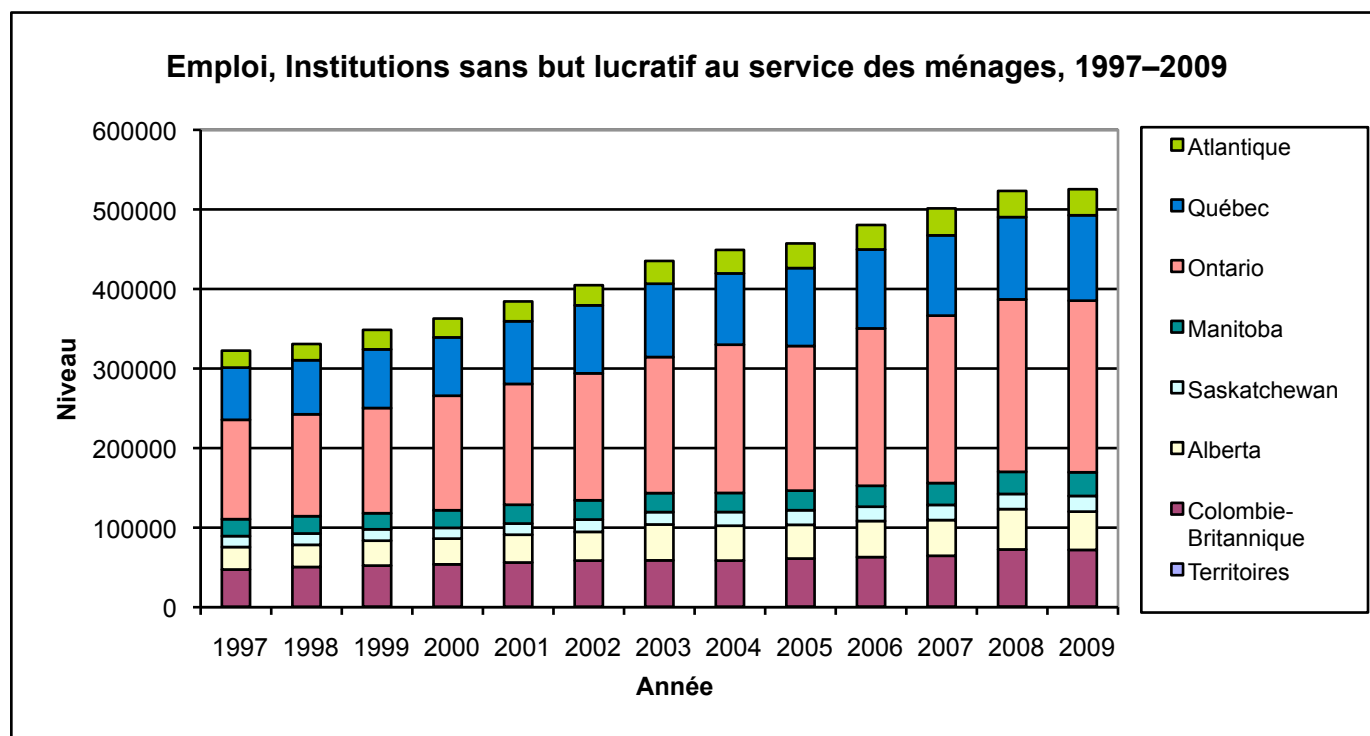
	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
NP1100	87 825	88 425	92 725	93 075	92 250	99 860	102 375	97 350	94 845	103 325	105 940	106 025	99 585
NP1200	64 170	68 650	74 695	76 585	80 495	85 475	98 190	105 275	115 860	119 875	125 285	131 845	137 620
NP1300	15 985	16 920	16 585	16 975	17 435	18 790	19 775	22 305	22 545	23 390	24 065	25 395	25 855
NP1900	123 405	124 890	130 750	141 435	157 440	161 945	175 390	185 190	185 220	193 870	205 170	218 760	219 740
NP2000	32 615	33 285	35 380	36 700	39 520	41 365	42 315	41 800	41 705	42 795	43 550	44 275	45 780
Total, ISBLSM	324 000	332 170	350 135	364 770	387 140	407 435	438 045	460 175	460 920	483 255	504 010	526 300	528 580

Source : Statistique Canada, CANSIM 383-0010.

## Tendances provinciales de l'emploi

Les données nationales nous fournissent un tableau d'ensemble du secteur communautaire canadien, alors que les données régionales mettent en lumière les disparités au sein du secteur à l'échelle du pays. Les emplois communautaires ne sont pas répartis également entre les provinces; certaines provinces ont des taux relativement élevés d'emplois communautaires, tandis que d'autres provinces comptent sur un secteur communautaire moins vaste. Les services fournis par les organisations communautaires dans certaines provinces sont offerts dans d'autres provinces par des organismes gouvernementaux ou par des organisations privées et à but lucratif. Cela s'avère d'autant plus vrai dans les Territoires; dans le Nord, les emplois communautaires représentent seulement 0,15 % des travailleurs communautaires canadiens.

Emploi par province ou région, ISBLSM



Emploi, Canada et provinces, ISBLSM

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Canada	324 000	332 170	350 135	364 770	387 140	407 435	438 045	451 920	460 175	483 255	504 010	526 300	528 580
Provinces de l'Atlantique*	21 305	20 395	24 500	23 680	24 935	25 325	28 630	29 535	30 985	30 795	33 895	32 905	32 755
Québec	65 645	67 950	73 755	73 355	78 765	85 475	92 165	89 635	97 960	99 240	100 900	103 435	107 360
Ontario	124 880	128 120	132 210	143 940	151 865	159 570	171 015	186 325	181 800	197 800	210 460	216 755	215 700
Manitoba	21 300	21 750	20 210	22 140	23 635	24 235	23 875	24 005	24 600	26 320	27 475	27 805	29 780
Saskatchewan	13 725	14 240	14 335	13 530	14 050	15 465	15 575	17 215	18 365	17 970	19 050	19 020	19 680
Alberta	28 260	27 835	31 290	32 305	34 905	36 125	45 100	43 835	42 375	45 355	44 890	50 740	48 135
Colombie-Britannique	46 800	50 055	51 595	53 315	55 585	57 980	58 310	57 945	60 380	62 230	63 865	71 775	71 215
Territoires*	580	500	710	570	605	590	565	625	785	745	770	810	795

\* En raison de la suppression de données, les données pour ces régions sont présentées sous forme agrégée afin de produire des estimations fiables.  
Source : Statistique Canada, CANSIM 383-0010.

Comme on pouvait s’y attendre, les provinces qui ont un secteur communautaire plus important sont également les plus peuplées : le secteur communautaire de l’Ontario, du Québec et de la Colombie-Britannique est considérable. Le tableau ci-dessus montre également que la croissance du secteur a été inégale, ayant été plus rapide en Ontario, au Québec et en Colombie-Britannique que dans les autres provinces. Les organisations communautaires de l’Alberta ont également expérimenté une croissance assez rapide, mais qui a fluctué ces six dernières années.

En 2003, à l’échelle nationale, l’emploi dans le secteur communautaire a connu une hausse de 7,5 % par rapport aux niveaux de l’année précédente; cette hausse était généralisée, bien que la Saskatchewan et la Colombie-Britannique n’aient

pas affiché de forte hausse, et que l’emploi communautaire ait diminué légèrement au Manitoba et dans l’ensemble des Territoires.

Pour explorer plus en détail l’emploi communautaire à l’échelle provinciale, nous pouvons également examiner les tendances régionales relativement à la proportion de l’emploi communautaire, ou le pourcentage de tous les travailleurs qui sont à l’emploi des organisations de la catégorie ISBLSM. Le tableau suivant montre la proportion de l’emploi total de la catégorie ISBLSM au Canada et dans les provinces, calculée comme pourcentage à partir des données de l’Enquête sur l’emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH) afin de déterminer le nombre total d’emplois.

Proportion de l’emploi (%), Canada et provinces<sup>2</sup>

Proportion de l’emploi, Institutions sans but lucratif au service des ménages, 1997–2009													
	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Canada	2,8	2,8	2,9	2,9	3,0	3,1	3,3	3,4	3,4	3,4	3,5	3,6	3,7
Provinces de l’Atlantique*	2,6	2,5	3,0	2,8	2,8	2,8	3,1	3,2	3,4	3,3	3,6	3,4	3,4
Québec	2,4	2,4	2,6	2,5	2,6	2,8	2,9	2,8	3,0	3,0	3,1	3,1	3,3
Ontario	2,8	2,8	2,8	3,0	3,0	3,1	3,3	3,6	3,4	3,6	3,8	3,8	3,9
Manitoba	5,0	5,0	4,4	4,7	4,8	4,8	4,7	4,7	4,8	5,1	5,1	5,0	5,4
Saskatchewan	4,0	4,1	4,0	3,7	3,8	4,2	4,1	4,4	4,6	4,4	4,6	4,4	4,5
Alberta	2,4	2,3	2,6	2,5	2,5	2,6	3,1	3,0	2,8	2,8	2,6	2,9	2,8
Colombie-Britannique	3,1	3,3	3,4	3,4	3,5	3,6	3,6	3,5	3,5	3,5	3,4	3,8	3,9

\* En raison de la suppression de données, les données pour cette région sont présentées sous forme agrégée afin de produire des estimations fiables.  
Source : Statistique Canada, CANSIM 383-0010; Statistique Canada, Enquête sur l’emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH), CANSIM 281-0025.

Dans le tableau ci-dessus, nous pouvons constater que, pour ce qui est de la proportion de l’emploi, le Manitoba et la Saskatchewan sont les provinces où le secteur communautaire est le plus important. Au Manitoba, la proportion a fluctué au fil des ans, mais elle a dépassé d’environ 5 % l’emploi provincial, tandis qu’en Saskatchewan la proportion était juste un peu moindre et est toujours demeurée environ 4 %.

Toutefois, en Alberta, au Québec et dans les provinces de l’Atlantique, la proportion de l’emploi est significativement plus faible. La proportion s’est établie à moins de 3 % en Alberta, bien qu’elle ait dépassé ce pourcentage brièvement, en 2003. Au Québec, la proportion de l’emploi est l’une des plus faibles, mais elle a connu une croissance constante au fil des ans, comme d’ailleurs la proportion de l’emploi dans les provinces de l’Atlantique. L’Ontario et la Colombie-Britannique ont également expérimenté une hausse de la proportion de l’emploi pour les organisations communautaires, cette proportion s’étant accrue d’un peu moins de 1 % de 1997 à 2009, dans les deux provinces.

2. Il convient de noter que les données pour les Territoires ne sont pas comprises dans le tableau, parce que les données de l’EERH sont publiées uniquement pour le Yukon et que les données correspondantes pour la catégorie ISBLSM contiennent un nombre important de suppressions, ce qui limite la validité d’une estimation.

## Salaires horaires

Les données pour la catégorie ISBLSM comprennent des mesures relatives au nombre total d'emplois, aux heures travaillées et à la rémunération totale; aussi, on peut établir à partir des séries de données un salaire horaire moyen pour les organisations communautaires. Les taux indiqués constituent une moyenne pour tous les employés communautaires de la catégorie ISBLSM, et il ne faut donc pas généraliser quant aux salaires payés pour des professions spécifiques ou versés à des groupes de travailleurs; les données subdivisées par profession sont nécessaires à cette fin, par exemple les données de l'Enquête sur la population active ou d'autres enquêtes qui portent sur les salaires, les avantages sociaux et la rémunération. En examinant les données sur les salaires, il faut se rappeler que de nombreux facteurs ont une incidence sur les taux

des salaires horaires, y compris les caractéristiques des marchés du travail locaux, le coût de la vie, les taux de syndicalisation, les niveaux de scolarité et d'expérience nécessaires pour exercer des emplois spécifiques.

À l'échelle nationale, les salaires horaires ont augmenté de façon constante. À l'image des tendances nationales de l'économie dans son ensemble, le salaire horaire moyen est plus faible dans les provinces de l'Atlantique, au Manitoba et en Saskatchewan que dans les autres provinces. L'Alberta est la province où les salaires sont les plus élevés, et elle est suivie de près par la Colombie-Britannique et par l'Ontario – ce qui n'est pas surprenant, parce que ces provinces sont parmi les plus peuplées et que le coût de la vie y est aussi plus élevé. Pour ce qui est de l'Alberta, les salaires horaires élevés reflètent également la forte demande de travailleurs qualifiés dans cette province.

### Salaires horaires moyens, ISBLSM

Salaires horaires moyens, Institutions sans but lucratif au service des ménages, 1997–2009													
	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Canada	17,89	18,11	18,69	19,61	20,34	20,97	21,65	22,55	23,76	24,51	25,29	26,39	27,25
Provinces de l'Atlantique*	12,70	13,96	13,19	14,31	14,94	16,62	15,88	16,39	17,31	17,93	17,81	19,55	20,86
Québec	18,70	18,82	18,83	20,56	21,11	20,80	21,82	23,37	23,92	23,80	25,50	25,65	26,32
Ontario	18,46	18,78	19,76	19,91	20,74	21,55	23,19	23,54	25,38	25,67	26,09	27,67	28,42
Manitoba	16,21	16,07	17,20	17,11	18,05	18,88	18,93	20,30	21,61	21,01	21,37	22,38	22,43
Saskatchewan	16,04	15,36	15,52	17,22	19,48	18,46	20,58	20,12	19,98	22,73	23,01	24,23	25,31
Alberta	16,23	17,21	17,56	18,58	19,94	20,50	19,53	20,89	23,12	24,43	25,91	28,03	29,86
Colombie-Britannique	20,26	19,34	20,58	22,45	22,28	23,39	22,97	24,52	24,62	27,32	28,13	27,55	28,56

\* En raison de la suppression de données, les données pour cette région sont présentées sous forme agrégée afin de produire des estimations fiables.  
Source : Statistique Canada, CANSIM 383-0010.

Mentionnons que les données pour les provinces de l'Atlantique démontrent une fluctuation élevée des salaires horaires, année après année; ces changements considérables sont en grande partie attribuables à la suppression de données dans le document source. Si, par exemple, on supprime pour une année des données concernant des emplois à rémunération relativement plus élevée, le salaire horaire moyen sera moindre cette année-là; par contre, si ces données ne sont pas supprimées pour une autre année, le salaire horaire moyen semblera faire un bond cette année-là. Les données agrégées pour les Territoires ont été exclues de ce tableau, car le nombre significatif de suppressions de données du document source fait en sorte que les estimations quant au salaire horaire moyen ne sont pas fiables.



# Annexe

---

## Faits en bref sur les institutions sans but lucratif au service des ménages

Qu'entend-on par « institutions sans but lucratif au service des ménages »?

Les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) font partie d'une catégorie d'organismes sans but lucratif, définie par Statistique Canada et par le Système de comptabilité nationale du Canada. Les ISBLSM constituent un sous-ensemble d'organismes sans but lucratif qui offrent des services aux individus et aux familles. Pour faire partie de la catégorie ISBLSM, les organismes doivent :

- œuvrer à titre d'organismes sans but lucratif (c.-à-d., ne pas remettre de profits à ceux qui les dirigent);
- être distincts du gouvernement;
- fournir des biens et services aux ménages;
- fournir des services gratuitement ou à un taux nominal.

Environ 22 % des organismes sans but lucratif (ou organisations communautaires) appartiennent à la catégorie ISBLSM, en fonction du produit intérieur brut (PIB). Si un organisme sans but lucratif ne répond pas à ces critères, il sera classifié, selon le Système de comptabilité nationale du Canada, dans le secteur des entreprises (13 % de tous les organismes sans but lucratif) ou dans le secteur des administrations publiques (65 % des organismes sans but lucratif).

D'où proviennent les données des ISBLSM?

Pour le Système de comptabilité nationale du Canada (SCN), Statistique Canada recueille de l'information auprès des entreprises et des organismes en ce qui a trait aux revenus et aux dépenses (y compris les revenus et les dépenses des organismes, et les données sur la production). Le SCN est fondé sur une norme internationale qui définit comment les pays rapportent les mesures liées à l'activité économique. Les données recueillies comprennent des renseignements sur l'emploi, sur les heures de travail et sur la rémunération, ce qui permet à Statistique Canada de calculer la productivité des travailleurs.

Le SCN comprend un Compte satellite des institutions sans but lucratif et du bénévolat, qui vise à renforcer la compréhension que nous avons de l'importance des organismes sans but lucratif. Les données des ISBLSM constituent un ensemble de données utilisées par le Compte satellite. Les statistiques sur la main-d'œuvre qu'on trouve dans ce Compte sont produites par Statistique Canada et compilées dans le tableau de données 383-0010 de CANSIM, la base de données socioéconomiques de Statistique Canada.

Pourquoi cette information est-elle importante?

Il est difficile de trouver de l'information sur la main-d'œuvre communautaire. Statistique Canada recueille une mine de renseignements sur les entreprises et sur les travailleurs, mais peu d'études et d'enquêtes mentionnent ou identifient spécifiquement les organisations communautaires. Les mesures actuelles et bien connues sur l'emploi qui sont publiées par Statistique Canada, y compris l'Enquête sur la population active (EPA) et l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH), ne font pas la distinction entre les organisations communautaires et les autres organisations. Bien que l'EPA répartisse les travailleurs selon les secteurs « privé » et « public », elle ne mentionne pas les organisations communautaires.

Parce que ces systèmes ne reflètent pas le secteur communautaire, il est plus difficile de trouver des données pertinentes sur les organisations communautaires que ce l'est pour les organisations des autres secteurs de l'économie, ces dernières se distinguant par le genre de biens ou services fournis plutôt que par des caractéristiques organisationnelles.

Pourquoi le secteur ISBLSM est-il beaucoup plus petit que ne le laissent croire les estimations précédentes relatives à l'emploi dans les organismes sans but lucratif?

Les estimations relatives à l'emploi dans les ISBLSM sont bien différentes des estimations précédentes relatives à l'emploi dans le secteur communautaire, y compris les estimations issues de l'Enquête nationale auprès des organismes sans but lucratif et bénévoles (ENONB). Cette dernière enquête, qui a été réalisée en 2003, estimait à 2 031 744 le nombre total d'emplois dans le secteur communautaire, cette année-là. Par contre, selon les données sur les ISBLSM fournies dans le Compte satellite, on estimait ce nombre à 438 045 pour l'année 2003. Ces estimations, bien que très différentes, peuvent toutes deux être valides et exactes, car les deux sources définissent différemment le secteur. Les ISBLSM sont un sous-ensemble d'organismes sans but lucratif qui représentent environ 22 % de l'ensemble du secteur communautaire, en fonction du PIB. Par contre, les données de l'ENONB concernent le secteur tout entier; grosso modo, 22 % du nombre déterminé par l'ENONB correspond à une estimation de 446 984 emplois, soit un écart de seulement 2 % par rapport au chiffre mentionné pour les données des ISBLSM relativement aux emplois, ce qui est se traduit par une marge d'erreur très acceptable pour les enquêtes.

À quoi peuvent servir les données des ISBLSM?

Les données des ISBLSM nous permettent de mieux connaître le secteur communautaire. Elles peuvent nous aider à constater les changements relatifs à la santé du secteur quant aux emplois et à sa contribution économique. Les données indiquent le rythme de croissance par région et par sous-secteur.

Les données des ISBLSM peuvent également nous être utiles pour mieux comprendre les tendances concernant les emplois communautaires et les salaires au fil du temps. La série de données débute en 1997 et est présentement disponible jusqu'en 2009, ce qui nous offre 12 ans d'observations. Aucune autre source de données ne couvre une période aussi importante pour ce qui est des données nationales sur les organisations communautaires. Les données sont également réparties par province et par code de l'industrie, ce qui permet un examen approfondi du secteur communautaire par région ou par industrie, ou selon ces deux facteurs.

Les données peuvent être comparées aux données de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH), qui est la plus importante et la plus connue des enquêtes canadiennes menées auprès des entreprises. En comparant les données des ISBLSM et de l'EERH, on peut déterminer comment réussissent les organisations communautaires par rapport à l'ensemble de l'économie. La comparaison des tendances concernant l'emploi et les salaires, par industrie et par province, aide à démontrer la santé relative du secteur, à établir des rapprochements entre les provinces et à examiner les conditions au fil du temps.

En quoi les données des ISBLSM sont-elles limitées?

Les données des ISBLSM ne prennent pas en compte toutes les organisations communautaires; les organisations des secteurs public et privé en sont exclues. En outre, les données des ISBLSM sont réparties uniquement par province, aussi elles ne sont pas utiles pour examiner les conditions des marchés du travail locaux ou des régions de provinces plus importantes.

Les données des ISBLSM offrent divers niveaux de détail, selon le code des industries. On retrouve trois niveaux de détail : niveau S, niveau M et niveau L. Ces niveaux fournissent un nombre accru de détails sur les industries; par exemple, au niveau S, on peut séparer « Autres services » en diverses catégories : organismes religieux; fondations, groupes de citoyens et organisations professionnelles; services personnels et



services de blanchissage et ménages privés. Toutefois, ces données plus détaillées peuvent être supprimées afin de respecter les exigences de confidentialité de Statistique Canada, telles qu'elles sont précisées dans la Loi sur la statistique. Ces suppressions sont minimales pour les données concernant l'ensemble du Canada et les plus grandes provinces; toutefois, pour les plus petites provinces, ces suppressions limitent grandement les données disponibles.

Les données des ISBLSM sur les salaires sont disponibles par industrie, et non par emploi ou par classification d'emploi. Ces données doivent être interprétées avec prudence, car elles ne rendent pas compte de groupes restreints et bien définis d'employeurs, comme le font l'Enquête nationale sur la population active ainsi que les enquêtes sur les salaires et les avantages sociaux.